



## **Appel à projets 2018**

# **Actions en faveur de l'égalité des sexes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de l'enseignement supérieur et la recherche**

Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation lance un appel à projet pour les actions en faveur de l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur et la recherche. Cet appel concerne trois axes prioritaires pour 2018 :

### **Axe 1. Lutte contre les violences sexistes et sexuelles.**

Dans le cadre de la circulaire du 9 mars 2018 relative à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la fonction publique et suite aux annonces de la Ministre Frédérique Vidal lors du colloque du 4 décembre 2017 sur les violences sexistes et sexuelles, les projets porteront en particulier sur :

- toute action de sensibilisation à destination des personnels et étudiant.e.s permettant notamment de faire connaître le dispositif de prévention et de traitement des VSS de l'établissement ;
- la formation à la prévention et au traitement des violences sexistes et sexuelles des personnels et étudiant.e.s ;

### **Axe 2. Mixité des filières de formation.**

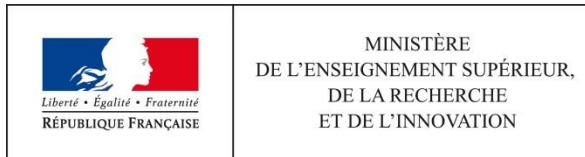
Dans le cadre de l'annonce de la Ministre lors du Comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes le 8 mars 2018, cet axe concerne en particulier les projets contribuant à :

- la mixité des filières scientifiques. Objectif annoncé : 40 % d'étudiantes en filières scientifiques dès 2020 ;
- la mixité de toutes les filières présentant un déséquilibre hommes-femmes.

### **Axe 3. Diffusion des recherches sur le genre.**

Cet axe recouvre les projets visant :

- à la diffusion des savoirs sur les mécanismes des violences sexistes et sexuelles, leurs conséquences et l'évaluation des politiques publiques mises en place pour tenter de contrer ce phénomène ;
- à la diffusion des savoirs sur la mixité des filières de formation et plus généralement sur l'égalité professionnelle (état des lieux, effets des mesures mises en place, comparaisons internationales) ;
- au développement du réseau d'enseignant.e.s chercheur.e.s travaillant sur le genre (événements scientifiques, site web dédié,...) et/ou à l'institutionnalisation des recherches.



Environ une dizaine de projets pourront bénéficier d'un financement compris entre 1000€ et 5000€.

Le projet (2 pages maximum + bilan des actions passées), dûment daté et signé, est à envoyer à :  
[evenement.dsrhpadi.fct@recherche.gouv.fr](mailto:evenement.dsrhpadi.fct@recherche.gouv.fr)

Les dossiers seront examinés selon les critères suivants :

1. Cohérence avec les priorités 2018 susmentionnées ;
2. Bilan des actions des années précédentes ;
3. Qualité du projet ;
4. Partenariats du projet et autres sources de financement ;
5. Précision du budget professionnel.

**Date limite** de dépôt de dossier :

**25 mai 2018 avant minuit**

L'heure d'envoi du courrier électronique faisant foi.